



Président Comité 17 : Thierry AUDEBERT - 1, Avenue de la Victoire - 17260 GEMOZAC
Tél. /Fax : 05.46.94.87.57 - Portable : 06.86.05.84.64 - Courriel : president@judo17.com
Conseiller technique : Pascal PIVERT-IRIGOYEN – 56 bis, rue du Moulin de la Côte –
17480- Le CHATEAU d'OLERON Portable : 06.42.34.51.67 - Courriel : ctf.pascal.ip@gmail.com

COMITE CHARENTE-MARITIME
LIGUE POITOU-CHARENTES – www.judo17.com

FEDERATION FRANÇAISE DE JUDO JUJITSU, KENDO ET DISCIPLINES ASSOCIEES

TOURNOI DEPARTEMENTAL des PETITS TIGRES
TORA-NO-KO TAI-KAI
SAISON 2016

FONCTIONNEMENT DE L'ANIMATION

Fonctionnement administratif : (en dehors du choix des thèmes et de la formation du jury, en dehors aussi de la nécessaire information aux clubs).

L'animation prend en compte le meilleur résultat sur les 2 journées (1 absence possible)
Chaque journée comptabilise 100 points technique et 100 points compétition = 200 points

Lors de la première animation, chaque participant (e) prendra possession de sa carte individuelle. Le comité départemental fournira à chaque club les cartes nécessaires, où figureront, les renseignements suivants :

Nom – Prénom - Date de naissance – Grade - Club

Des informations simples sur l'animation, les récompenses, les dates de l'animation.

Une place sera réservée pour un tampon départemental attestant de la mise en règle du passeport.

Toutes les épreuves se dérouleront au **Dojo Départemental Guy THOMAS à ROCHEFORT**

RAPPELS PEDAGOGIQUES

- Fidéliser cette catégorie d'âge par un système évolutif et participer à sa formation technique.
- Permettre à chacun de pouvoir s'exprimer en « technique » et/ou en « efficacité ».
- Faire participer pleinement tout le monde sans l'élimination précoce de certains.
- Éviter de « distiller » une élite dans cette catégorie d'âge en plein développement.
- Ouvrir le plus grand nombre sur « l'environnement judo »

CONDITION de PARTICIPATION

- activité mixte ouverte aux poussines et poussins (2006 et 2007)
- grades à partir de la ceinture blanche-jaune incluse.
- passeport sportif validé par 2 timbres de licence F.F.J.D.A.
- certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du judo fourni lors de la 1^{ère} prise de licence.

1- EPREUVES TECHNIQUES

Dans toutes les présentations techniques, le rôle d'Uke est primordial et sera observé de façon à ne pas désavantager le rôle de Tori.

THEMES 1 : Dimanche 8 novembre 2015 (année 2006) et du Samedi 13 février 2016 (année 2007).

Situation de Liaison debout-sol : Tori effectue une projection technique de son choix sur l'avant. Après la sécurisation totale de la chute d'Uke, Tori lâche le contrôle de la manche d'Uke qui se défend en position quadrupédique. Tori effectue un retournement libre de son choix (face, côté, à cheval) afin d'appliquer une finalité technique.

CRITERES DE JUGEMENT

Respect du thème et de la mise en situation. Tori et Uke devront respecter leur rôle. Tori effectuera une démonstration sincère. La projection devra être contrôlée jusqu'au lâché de la manche d'Uke. Les principes de Tsukuri-Kuzushi-Kake pour la projection devront être respectés par Tori. L'efficacité du retournement devra être démontrée ainsi que le contrôle technique final.

THEMES 2 : Dimanche 10 avril 2016.

Situation de Nage-Waza : Tori présente une technique de projection de son choix en statique.

Puis en réutilisant la même technique, Tori effectue une reprise d'initiative
Après l'esquive d'Uke.

Principe de reprise d'initiative : En déplacement, Tori effectue une attaque de son choix, Uke esquive et Tori reprend l'initiative par enchaînement technique. Trois possibilités au choix pour Tori : Redoublement d'attaque, reprise d'initiative avec une attaque projetant dans une direction différente, reprise d'initiative avec une attaque différente de la première en projetant dans la même direction.

Exercice d'Application : Nage-komi en statique puis en déplacement

CRITERES DE JUGEMENT

Respect du thème et de la mise en situation. Tori et Uke devront respecter leur rôle et démontrer l'interaction du couple. La première attaque de Tori doit être sincère et réaliste ainsi que l'esquive de Uke. Tori doit se replacer de façon à effectuer sa reprise d'initiative (2^{ème} attaque) aussitôt. Tori devra démontrer sa rapidité à se replacer par un taï sabaki ou pas chassé. Le choix technique de Tori devra être judicieux suivant la réaction d'Uke. La projection devra être contrôlée.

NOTATION: de 50 à 100 points

2- EPREUVE D'EFFICACITE / RANDORIS EDUCATIFS

Randoris éducatifs de 1'30 chacun. Les organisateurs constitueront des groupes morphologiques afin d'éviter les trop grands écarts de poids. Les saisies des 2 participants (1 main au revers l'autre à la manche) seront installées avant le signal « hajimé » de l'arbitre. Saisie autour du cou interdite, main au plus haut au niveau de la clavicule (revers tenu). Saisie en dessous de la ceinture strictement interdite en attaque et en défense. Interdiction des sutémi et makikomi et des attaques avec 1 ou 2 genoux au sol. L'arbitre doit intervenir pour arrêter toute action qu'il estime dangereuse (possibilité d'arrêter le combat en cas de récidive). **En cas d'égalité une décision de valeur de 3 points sera donnée valorisant le combattant le plus offensif. En fin de randori, les points des deux combattants seront annoncés et le vainqueur désigné.**

NOTATION: Chaque judoka dispute au moins trois randoris au cours desquels il s'appliquera à marquer : le maximum de points (maximum par randori : 20 points). Attribution de 40 points minimum de participation (pas de 0 diffamant).

RECOMPENSES INDIVIDUELLES :

	« Petit Tigre » (sous forme d'écussons)
OR	à partir de 160 points
ARGENT	à partir de 140 points
BRONZE	moins de 140 points

DATES et HORAIRES

Dimanche 8 novembre 2015 : Poussins, Poussines nés en 2006 : [Pesée de 13h00 à 13h45](#)

Samedi 13 février 2016 : Poussins, Poussines nés en 2007 : [Pesée de 13h00 à 13h45](#)

Dimanche 10 avril 2016 : Poussins, Poussines nés en 2006 et 2007 : [8h30 à 9h00 : pesée des -32kgs](#)
[11h00 à 11h30 : pesée des +32kgs](#)
[13h00 à 13h30 : pesée de toutes les féminines](#)

**Pour la commission sportive
Pascal PIVERT-IRIGOYEN
CTF Charente-Maritime**



Secrétaire :
Martine PLAS
4 Rue A-G Mounier
17200 ROYAN
Tél. : 05 46 02 61 80
martine.plas@judo17.com

